**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU vendredi 04 mai 2018

L'an deux mille dix huit, le vendredi quatre mai, à dix neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Franco, doyen de l'assemblée.

 Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingeard, Alexandra Russo, MessieursPhilippe Mineur, José Dragoni, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, MonsieurJean Nicolas, Madame Béatrice Ellul,Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Edith Lonchampt par Monsieur Gérard Stoerkel et Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari,

 Monsieur Jacques Saulay a été nommé secrétaire de séance

**Ordre du jour :**

1/ Election du président

2/ Fixation du nombre de vice présidents

3/ Election des vice-présidents

4/ Election d’un conseiller membre du bureau

5/ Questions diverses

Monsieur Lavagna accueille les membres du conseil communautaire. Il leur demande si l’un d’entre eux souhaite utiliser un isoloir. Aucun membre n’en fait la demande.

Il rappelle que pour procéder au vote pour l’élection Président, il est nécessaire de le faire sous la présidence du doyen d’âge de l’assemblée. Il laisse donc à Monsieur Franco le soin de présider à ce scrutin.

Monsieur Piazza est désigné scrutateur par l’assemblée.

Monsieur Mari, avant que le vote s’engage, demande la parole. Il explique qu’il est complètement apaisé malgré sa démission mais il souhaite expliquer sa démission de la présidence.

Il a présenté sa démission avec deux objectifs :

 -pérenniser et développer la communauté de communes

 -s’ouvrir à l’extérieur et sortir de l’autarcie

Il rappelle que son investiture à la présidence n’a pas été simple et elle a été mal vécue par le président sortant.

Quelques mois après, il a découvert un nouvel ennemi, M Lottier suites aux élections départementales. Ce dernier a voulu lui faire porter la responsabilité de son échec aux élections et a cherché à avoir sa tête.

Malgré tout, lors de la préparation budgétaire, on a progressé tous ensemble pour le bien des habitants. Il a été préparé par tous avec aucune des interrogations qui ont été posées ensuite au conseil communautaire dernier. Les interventions semblent avoir été préparées à l’avance en catimini avec des alliances contre nature.

Malgré cela, il a souhaité réfléchir sa décision uniquement avec l’objectif principal du seul intérêt du territoire, de l’intérêt public au-delà des querelles politiciennes.

Il a espoir qu’on se remettre au travail et avancer. Il pense que Monsieur Franco avait raison selon lui lorsqu’il a dit lors du dernier conseil qu’il fallait dépasser les querelles d’égo.

Par rapport au budget, il précise qu’il est très bien qu’il soit voté. Mais du jour au lendemain, on a trouvé des solutions pour avoir plus de marges sur ce budget. Mais est-il vraiment sincère? Le pôle de remplacement est sabordé, des ressources Caf sont intégrées mais on peut avoir des doutes sur la réalité de cette recette, tout comme pour l’augmentation de l’enveloppe déchets.

Il tient à soutenir la candidature de monsieur Lavagna à la présidence. Il en est heureux car il représente l’apaisement. Il s’engage à continuer à défendre dans le cadre de ses fonctions ses valeurs. Il remercie les élus et les membres du personnel qui ont dû travailler dans une contexte particulier. On lui a reproché de ne pas avoir avancé suffisamment mais il tient souligner que par exemple le projet de la déchetterie a fait l’objet d’une inscription budgétaire dès 2007. Aujourd’hui les travaux sont enfin tous prêts de démarrer.

**1/ Election du président**

Monsieur Franco demande quels sont les candidats à la Présidence de la communauté de communes. Monsieur Lavagna se porte candidat. Il précise qu’il le fait à l’invitation de ses pairs et au bénéfice de l’âge. Ils ont décidé de lui faire confiance. Pour mériter cette confiance, s’il est élu, il aura à cœur de faire travailler tous ensemble les uns et les autres avec une certaine expérience, avec un contact intéressant avec le personnel. Il a le vœu de travailler de manière apaisée.

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du président de la communauté de communes, au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidats : M Maurice Lavagna

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de votants : 37

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 1

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

A obtenu :

Maurice Lavagna, 36 voix

Monsieur Lavagna, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu président de la communauté de communes du pays des Paillons.

**2/ Fixation du nombre de vice présidents** :

VU l’article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 permettant d’augmenter le nombre de vice-présidents jusqu’à 30% maximum de l’effectif total de l’organe délibérant ;

Le conseil communautaire décide de fixer à 11 le nombre de vice-présidents.

**3/ Election des vice-présidents**

 **-Election du 1er vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du premier vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat (s) :

-Francis Tujague

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 8

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15

A OBTENU

-Francis Tujague, 29 voix

Monsieur Francis Tujague, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu premier vice- président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 2ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du second vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Pierre Donadey

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 2

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 35

Majorité absolue : 18

A OBTENU

-Pierre Donadey, 35 voix

Monsieur Pierre Donadey, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu second vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 3ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du troisième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Robert Nardelli

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 3

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 34

Majorité absolue : 18

A OBTENU

-Robert Nardelli, 34 voix

Monsieur Robert Nardelli, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu troisième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 4ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du 4ème vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Cyril Piazza

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 7

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

A OBTENU

-Cyril Piazza, 30 voix

Monsieur Cyril Piazza, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu quatrième vice- président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 5ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du cinquième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Joël Gosse

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 2

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 35

Majorité absolue : 18

A OBTENU

-Joël Gosse, 35 voix

Monsieur Cyril Piazza, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu cinquième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 6ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du sixième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Michel Lottier

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 9

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

A OBTENU

-Michel Lottier, 28 voix

Monsieur Michel Lottier, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu sixième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 7ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection de la septième vice-présidente au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidate:

-Monique Giraud Lazzari

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 4

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

A OBTENU

-Monique Giraud Lazzari, 33 voix

Madame Monique Giraud Lazzari, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élue septième vice-présidente de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 8ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du huitième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Michel Calmet

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 1

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

A OBTENU

-Michel Calmet, 36 voix

Monsieur Michel Calmet, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu huitième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 9ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du neuvième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Gerard Branda

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 6

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

A OBTENU

-Gerard Branda, 31 voix

Monsieur Branda Gerard, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu neuvième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 10ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il sera procédé à l’élection du (de la) dixième vice-président(e) au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Jean Marc Rancurel

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 1

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

A OBTENU

-Jean Marc Rancurel, 36 voix

Monsieur Jean Marc Rancurel, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu dixième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election du 11ème vice président**

Conformément à l’article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l’élection du onzième vice-président au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidat :

-Noel Albin

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 9

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

A OBTENU

-Noel Albin, 28 voix

Monsieur Noel Albin, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu onzième vice-président de la communauté de communes du pays des Paillons

 **-Election d’un conseiller communautaire au bureau**

Conformément à l’article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, et afin que toutes les communes soient représentées au bureau communautaire, le président procède à l’élection, au scrutin secret, à la majorité absolue, d’un conseiller communautaire, qui sera membre du bureau.

Candidat :

-Edmond Mari

Nombre de votants : 37

Le dépouillement du vote donnera les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37

*A déduire,* bulletins blancs et nuls : 17

*Reste*, pour le nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

A OBTENU

-Edmond Mari, 20 voix

Monsieur Edmond mari, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu conseiller communautaire délégué en vue de siéger au bureau communautaire.

**5/ Questions diverses**

Monsieur Lavagna indique les propositions qu’il souhaite faire pour les délégations aux vices présidents :

-les ressources humaines au premier vice président, monsieur Tujague

-la mobilité et déplacement au 2ème vice président, monsieur Donadey

-les déchets au 3ème vice président, monsieur Nardelli

-la communication au 4ème vice président, monsieur Piazza

-les travaux au 5ème vice président, monsieur Gosse

-les finances au 6ème vice président, monsieur Lottier

-la petite enfance au 7ème vice président, madame Giraud

-l’économie au 8ème vice président, monsieur Calmet

-les équipements culturels et sportifs au 9ème vice président, monsieur Branda

-le Scot au 10ème vice président, monsieur Rancurel

-la jeunesse au 11ème vice président, monsieur Albin